

**Bourse nationale de lycée 2021-2022 CAMPAGNE  
COMPLEMENTAIRE**

*(Concerne les lycéens **NON** boursiers qui n'ont pas formulé de  
demande lors de la campagne de printemps)*

**Le dossier doit être renseigné et signé accompagné des pièces à fournir**

Merci de retourner le dossier au secrétariat comptabilité **au plus tard le 15 Octobre 2021**. **Aucun dossier ne pourra être accepté au-delà de cette date.**

**/!\ Pièces à fournir dans tous les cas :**

- ✓ La copie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020.
- ✓ L'attestation de paiement de la CAF ou MSA de moins de 2 mois indiquant le nom des enfants à charge. [Attention : Ne pas adresser l'avis de droit] ou si affiliation aux Caisses de Monaco, une attestation mentionnant la composition familiale.
- ✓ Lorsque le nom du parent demandeur est différent de celui de l'enfant. fournir la copie complète du livret de famille (pages parents et enfant(s)).

**Pièces à fournir selon votre(vos) situation(s) :**

*Si vous êtes concernés par plusieurs des situations mentionnées ci-dessous, merci de fournir l'ensemble des pièces demandées.*

Situations	Pièces complémentaires à fournir
<b>Marié(e) ou Pacs(e)</b>	<input type="checkbox"/> La copie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 du demandeur.
<b>En situation de concubinage</b> ( <i>Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre lieu de domicile sans avoir le même avis d'imposition.</i> )	<input type="checkbox"/> La copie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 du demandeur. <input type="checkbox"/> La copie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 de votre partenaire.
<b>Mère ou père vivant seul(e) avec son/ses enfant(s)</b>	<input type="checkbox"/> La copie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF ou MSA de moins de 2 mois sur laquelle figure le nom et prénom de l'enfant à charge.
<b>Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figure pas sur votre avis d'imposition</b>	<input type="checkbox"/> La copie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 du demandeur. <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF ou MSA de moins de 2 mois sur laquelle figure le nom et prénom de l'enfant à charge. <input type="checkbox"/> Justificatif du changement de résidence de l'élève.
<b>Tuteur ou tiers digne de confiance</b>	<input type="checkbox"/> Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou décision du conseil de famille vous confiant la garde de l'enfant <b>complète et signée</b> . <input type="checkbox"/> La copie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 du demandeur + celui de votre concubin (le cas échéant). <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF ou MSA de moins de 2 mois ou Caisses de Monaco mentionnant la composition familiale.
<b>En cas de modification récente de votre situation familiale :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Décès du conjoint :</b></li> <li>➤ <b>Divorce/Séparation ou dissolution de PACS</b></li> <li>➤ <b>Changement de résidence de l'enfant</b></li> </ul>	<input type="checkbox"/> Copie de l'acte de décès du conjoint (si le décès est intervenu en 2020, il faudra joindre les 2 avis d'imposition – il est normalement précisé sur chacun « situation partielle »). <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF ou MSA de moins de 2 mois précisant la composition familiale. <input type="checkbox"/> Justificatif attesté de divorce/séparation ou certificat de dissolution de PACS. <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF ou MSA de moins de 2 mois précisant la composition familiale. <input type="checkbox"/> Copie du jugement fixant la résidence de l'enfant mineur au domicile du demandeur



## Bourse nationale de lycée 2021-2022 CAMPAGNE COMPLEMENTAIRE

*(Concerne les lycéens NON boursiers qui n'ont pas formulé de  
demande lors de la campagne de printemps)*

**Bourse au mérite :** Les élèves ayant obtenu une mention bien ou très bien au DNB et qui s'engagent dans un cycle d'enseignement conduisant au bac général ou technologique sont éligibles au bénéfice du complément de bourse au mérite. L'attribution de ce complément de bourse est automatique pour les élèves sortants de 3<sup>e</sup> issus de l'académie de Nice. **Pour les élèves qui ont obtenu leur DNB dans une autre académie, il faudra me transmettre le relevé de note du DNB dans le mois qui suit la notification d'attribution de la bourse nationale de lycée.**

**A noter :** les familles des lycéens déjà boursiers ne doivent en aucun cas constituer un dossier de demande de bourse (sauf s'il y a un changement de responsable). La bourse est renouvelée chaque année.

Les familles ayant déjà formulé une demande lors de la campagne de printemps en fin d'année scolaire dernière, n'ont pas à refaire un dossier de demande de bourse.

En cas d'une baisse de revenus, il faudra faire une demande de promotion de bourse

/!\ Le réexamen du dossier de bourse entraîne l'application du barème afférent à l'année scolaire 2021/2022. Par conséquent, il se peut donc que la bourse précédemment allouée soit supprimée, diminuée ou augmentée.

## BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE

Barème d'attribution des bourses de lycée 2021 - 2022 - Année de référence des revenus : 2020

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser					
	Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	18 828	14 904	12 658	10 209	6 345	2 480
2	20 276	16 261	13 808	11 136	7 050	2 963
3	23 171	18 970	16 110	12 993	8 460	3 927
4	26 793	21 682	18 412	14 849	9 869	4 889
5	30 413	25 748	21 864	17 634	11 984	6 335
6	34 760	29 812	25 317	20 420	14 100	7 779
7	39 104	33 878	28 770	23 202	16 215	9 226
8 ou plus	43 449	37 945	32 223	25 986	18 330	10 671
Montant annuel de la bourse	<b>441 €</b>	<b>543 €</b>	<b>639 €</b>	<b>738 €</b>	<b>834 €</b>	<b>936 €</b>

*Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée qui ne peut excéder l'échelon 3.*

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(\*) attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde ou de première année de CAP avec une mention Bien ou Très bien au DNB

Montant annuel de la prime d'internat <small>(accordée aux élèves boursiers internes)</small>	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : 341,71 €

# Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2021-2022

La demande de bourse nationale de lycée<sup>1</sup> est émise par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

Partie à conserver

## Notice d'information

### Vous souhaitez formuler un demande de bourse de lycée

Si vous n'avez pas encore formulé votre demande, une campagne complémentaire est ouverte jusqu'au 21 octobre 2021.

En établissement privé la demande de bourse est formulée **au format papier uniquement**.

### Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

– **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 du ménage du demandeur.

 Si vous êtes en concubinage, c'est la somme de votre revenu fiscal de référence et du revenu fiscal de votre concubin qui est prise en compte.

– **Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal** (présents sur votre avis d'imposition) : les enfants mineurs et les enfants majeurs célibataires.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2020 à ne pas dépasser	18 828	20 276	23 171	26 793	30 413	34 760	39 104	43 449

### Comment faire une demande de bourse de lycée?

- Remplissez les 3 pages de la demande de bourse et n'oubliez pas de renseigner une adresse mail valide.
- Rassemblez les documents justificatifs à joindre en fonction de votre situation familiale **actuelle**.
- Remettez le dossier **COMPLET** (demande de bourse remplie + pièces justificatives) **le plus tôt possible au lycée**.

	DOCUMENTS A FOURNIR
<b>DANS TOUS LES CAS</b>	<input checked="" type="checkbox"/> copie de votre avis commun d'imposition 2021 sur les revenus 2020 <input checked="" type="checkbox"/> copie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 de votre concubin si vous vivez en union libre <input checked="" type="checkbox"/> procuration annuelle ou RIB à votre NOM et Prénom
<b>SI VOUS VIVEZ SEUL(E) AVEC VOTRE (VOS) ENFANT(S) JOIGNEZ EGALEMENT</b>	<input checked="" type="checkbox"/> attestation de paiement de la CAF* récente (- de 2 mois)
<b>SI VOUS ETES LE TUTEUR DE L'ELEVE JOIGNEZ EGALEMENT</b>	<input checked="" type="checkbox"/> copie de la décision de justice ou de la décision du conseil de famille désignant le tuteur <input checked="" type="checkbox"/> attestation de paiement de la CAF* récente (- de 2 mois)

\* si vous affilié à la MSA, joindre l'attestation de quotient familial portant mention de votre situation familiale.

\* si vous êtes affilié aux Caisses sociales de Monaco, joindre une attestation récente de prestations familiales.

 **EN CAS DE MODIFICATION RÉCENTE DE VOTRE SITUATION FAMILIALE** (décès du conjoint, divorce ou séparation attestée, changement de résidence de l'enfant) veuillez joindre un courrier expliquant votre situation et la pièce justificative : acte de décès du conjoint, décision officielle de justice modifiant la résidence de l'enfant, autre.



## Votre conjoint, concubin ou partenaire de pacs est :

la mère de l'élève     le père de l'élève     autre

Son nom de naissance \_\_\_\_\_

Son nom d'usage (si différent) \_\_\_\_\_

Son prénom \_\_\_\_\_

Son numéro fiscal \_\_\_\_\_

Son adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Exerce t-il une activité professionnelle ?     Oui     Non

Profession \_\_\_\_\_

## 2. La scolarité de l'élève

### Établissement actuellement fréquenté par l'élève :

Nom de l'établissement \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Classe actuelle où est scolarisé l'élève \_\_\_\_\_

Cadre réservé à l'établissement (Ne rien remplir dans les parties grisées)

MEF-classe - libellé court : \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ /

## 3. Les enfants à charge du foyer

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
_____	_ / _ / _ _ _ _	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / _ _ _ _	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / _ _ _ _	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / _ _ _ _	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / _ _ _ _	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / _ _ _ _	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / _ _ _ _	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / _ _ _ _	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cadre réservé à l'établissement (Ne rien remplir dans les parties grisées)

Charges et ressources : Nombre d'enfants / \_ / \_ / ENF / \_ / \_ / Ressources / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ /

## 4. Engagement de la famille

**Si vous vous êtes trompé, signalez-le** dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné<sup>1</sup>.

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi<sup>2</sup>.**

**Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts.**

**OUPS.GOUV.FR**

Vous avez droit à l'erreur

**Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)**

**Je soussigné :**

la mère       le père       autre personne en charge de l'élève

**Le :**    /    /   

-  Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant la remettre ou l'envoyer à l'établissement scolaire actuel de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice. **Si vous déposez votre demande à la première période de la campagne, vous n'avez aucune démarche à effectuer à la rentrée de septembre. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.**

### Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

**Observations éventuelles :**

**Signature du chef d'établissement et timbre de l'établissement :**

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses, en charge du traitement des bourses de lycée.

Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [dpd@education.gouv.fr](mailto:dpd@education.gouv.fr)

Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil).

Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

1. Connectez-vous sur le site [oups.gouv.fr](http://oups.gouv.fr) pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

2. En application des articles de l'article 22 de la loi n°68-690 du 31 juillet 1968. L'intégralité de ces textes de loi sont disponibles sur le site [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr).